

COMMUNE DE BURTIGNY



DIRECTIVE CONCERNANT L'ALLEGEMENT DE LA TAXE

Annexe 2

Afin de ne pas pénaliser certaines catégories de citoyens, la Municipalité décide des actions suivantes:

Enfants jusqu'à 18 ans

Les enfants jusqu'à 18 ans sont exonérés du paiement de la taxe.

Personnes dans le besoin (PC - RI - etc.)

Les adultes, au bénéfice d'une prestation complémentaire, au RI ou dans le besoin peuvent contacter le service social afin de trouver un arrangement.

Personnes au bénéfice d'une rente AI

Les adultes, au bénéfice d'une rente AI, peuvent contacter le service social afin de trouver un arrangement.

Incontinence

Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent, sur présentation d'une attestation, acquérir des rouleaux de sacs à prix réduit au CMS.